

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D15 : Plan de financement travaux Eglise.
Le 4 juillet 2022

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux au niveau des cloches de l'église du village.

Vu le devis d'un montant de : 6 959,80€ HT.

Mme Le Maire propose au conseil municipal un plan de financement :

DETR 2022 40% 2 783,92 €

CACM 30% 2 087,94 €

Autofinancement (commune) 30% 2 087,94 €

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.
préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.